

ANNEXE 4

CALENDRIER 2021

| | |
|------------------|---|
| Janvier | Mise en ligne de la circulaire sur le site de l'AEFE |
| Mars | Ouverture de la saisie en ligne des dossiers sur MAGE: - du 1 ^{er} mars au 1 ^{er} avril: constitution des dossiers et période de saisie par les chefs d'établissement |
| Avril | - du 2 avril au 12 avril : période de classement et validation des dossiers par les SCAC - 12 avril: Date limite de validation des dossiers sur MAGE pour le SCAC. - Etude et évaluation des dossiers par les membres de la commission de sélection |
| Mai | - Etude et évaluation des dossiers par les membres de la commission de sélection - 20 mai : Réunion de la commission de sélection - Communication des résultats par note diplomatique aux postes puis par courriel aux les chefs d'établissement |
| Juin | Transmission par l'établissement à l'AEFE de l'acceptation ou du renoncement à la bourse |
| Juillet | Transmission par l'établissement des résultats du baccalauréat et des documents permettant la complétude du dossier (voir page 6) |
| Août | Ouverture des dossiers par Campus France Arrivée des boursiers en France |
| Septembre | Rentrée universitaire Réunion d'accueil à Paris et en région |
| Octobre | Réunion d'accueil à Paris et en région |